



m

## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11<sup>e</sup> séance du mardi 28 janvier 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2019/49 de la Municipalité, du 7 novembre 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'adopter le projet de rénovation de l'immeuble Escaliers-du-Marché 27 – rue Pierre-Viret 5 et de demander à la Municipalité de veiller à son accessibilité aux personnes en situation de handicap;
2. d'octroyer un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 2'789'000.- destiné à rénover et relouer cet immeuble ;
3. de faire figurer sous la rubrique 4900.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
4. de porter l'intégralité des CHF 2'789'000.- au débit du compte « Immeubles du patrimoine financier de la Bourse communale » à titre de travaux à plus-value découlant du crédit prévu au point 2 ;
5. de balancer les dépenses du compte d'attente 4900.581.0403 ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit alloué sous chiffre 2.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-huit janvier deux mil vingt.

La présidente :



Le secrétaire :